



Chèque impayé suite vente de voiture

Par **cecile45**, le **08/11/2008** à **11:09**

Bonjour,

Suite à la vente de ma voiture, le chèque que l'acheteur m'a fait m'est revenu impayé.
Quel recours j'ai pour être payé de ce dernier?

Merci pour votre aide, je suis désespérée.

Par **ellaEdanla**, le **10/11/2008** à **13:55**

Bonjour Cécile,

il existe une procédure très rapide pour obtenir un titre exécutoire à l'encontre de votre débiteur et pouvoir ainsi permettre le recouvrement forcé.

Demandez à la banque de votre débiteur de vous délivrer un **certificat de non paiement**.
Confiez ensuite ce certificat à un huissier compétent sur la commune où demeure votre débiteur.

L'huissier signifiera ce certificat à votre débiteur. Si à la fin d'un délai de QUINZE JOURS, le débiteur n'a pas régularisé sa situation, l'huissier éditera lui-même un titre exécutoire et pourra procéder à toutes les saisie utiles (sur le mobilier, sur le salaire, sur le compte bancaire, sur le véhicule ...).

Je reste disponible pour toute autre question,

Cordialement.

Par **cecile45**, le **10/11/2008** à **21:20**

Bonjour,

Merci de votre réponse.

Si je dois prendre un huissier, combien cela me coûterait?

Connaissez vous un huissier vers Nogent le retrou (28)?

Merci d'avance

Par **ellaEdanla**, le **12/11/2008** à **13:55**

Bonjour Cécile,

Pour trouver un huissier compétent sur la commune où demeure votre débiteur consultez les pages jaunes.

En ce qui concerne les frais d'huissier, ils sont à la charge du débiteur. Sachez tout de même qu'en cas d'insolvabilité de votre débiteur, c'est à vous que l'huissier réclamera le paiement des frais engagés.

Ne sont à la charge du créancier que les honoraires. Pour vous faire une idée du montant, consultez l'[article 10 du Décret du 12/12/1996](#).

Bon courage,

Cordialement.

Par **CACAO 1977**, le **28/04/2011** à **20:11**

Bonjour

j ai vendu ma voiture audi A3 NOIR le 26 mars 2011 a une jeune fille qui est actuellement rechercher par la gendarmerie car j ai porter plainte contre elle pour escroquerie elle a cloturer sont compte est a plusieurs cheque de plusieurs montant et gros montant je voudrais savoir si des personne ont etais victime elle s appellexxxxxxxxx charlotte habite sois disant a narbonne mais ni habite plus elle mesure a peu pres 1 METRE 60 CHATAIN BRUNE TRES SPEED ET AGREABLE MAIS

BON ...voilà si vous avez été comme moi avoir tenez moi au courant à cette adresse
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

Par **mimi493**, le **28/04/2011** à **20:15**

Et on ne vend pas une voiture en se faisant payer par chèque simple.

Par **Pauline66**, le **05/05/2011** à **22:07**

Bonjour sandrine

J'ai aussi vendu mon audi a3 à la même personne le 4 avril

Et surprise tout pareil

Cheque impaye

Fausse adresse

Dépôt de plainte

Et moi je reçois des pv en plus

Me contacter pour qu'on en discute

Par **saturne30**, le **07/05/2011** à **13:17**

je n'aurai jamais cru qu'il y ait encore des gens assez xxxxxx pour vendre leur voiture en échange d'un chèque ordinaire non certifié !!!!!

vous cherchez les ennuis ou quoi ?!!!

et... au passage, est-ce bien légal de divulguer l'identité de quelqu'un ainsi que sa description physique ...???? ce site est censé être juridique.... pas un site de règlement de compte ?!!!

comment les administrateurs du site peuvent-ils autoriser pareille chose ?!! on se croirait dans une cours de récréation.....

Par **DIEGO**, le **07/05/2011** à **17:26**

de quoi je me mêle grâce à cela nous avons réussi à nous contacter nous les victimes je te souhaite pas ce qui c'est passer on est une dizaine dans le même cas est ce pas un règlement de compte alors sois gentil on t'a rien fait!!!!

puis je fais ce que je veux de ma vie c'est pas toi qui va me dire pourquoi avoir vendu ma voiture en ayant fait confiance en cette personne j'ai bien acheté cette voiture avec un simple chèque!!!! puis c'est tout à fait égal j'ai déjà demandé à mon avocat et à la gendarmerie qui me l'ont même conseillé !!!!

grâce à internet et des sites comme ça on peut retrouver une personne et je suis pas la seule dans ce cas !!!

allez salut....

je vous est rien demandé donc pour votre insulte pour les crétins vous gardez vos paroles pour vous!!!!

Par **moussa11**, le **12/11/2013 à 12:56**

[fluo]bonjour[/fluo]

Elle est toujours a xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx pour l instant je vous fait passer l adresse

Par **mickabon**, le **27/03/2015 à 18:07**

Bjr,j'ai aussi vendu a cette Charlotte.C une Audi a3 le 4/4/2011.j'ai porte plainte pour escroquerie au chèque impayé. et jattend jattend ... Je ne sais quoi faire .dernière nouvelle elle était a Lézignan elle a 2 enfants.le père et mécano.les victimes ont elles pris un avocat?
Merci

Par **Erwann III**, le **03/04/2015 à 22:29**

Bonjour, je me range aux conseils de "elaedanal" sauf que la procédure de recouvrement de chèques impayés met tous les frais à la charge du débiteur. Le droit de recouvrement de l'article 10 du tarif des Huissiers de justice doit donc être répercuté dans le décompte du débiteur. L'huissier de justice peut cependant vous demander une provision pour frais.
A part celà tout est dit.

Par **jhon88**, le **16/04/2015 à 23:01**

bonjour voila j ai vendu un ford maverick de 95 en l etat a 950 euros payement en liquide de 500 euros et cheque de 450 j ai creditee le cheque 3 jour apres l avoir deposee et le 14 avril le cheque etait impayee que doit je faire pour que l argent soit reverser sur mon compte